



## Fiberlock Lag-Kote II White 6420

ICP Building Solutions Group (CAN)

Version Num: 8.10

Fiche de données de sécurité selon les exigences du SIMDUT 2015

Date d'émission: 01/22/2020

Date d'impression: 01/31/2020

S.GHS.CAN.FR

### SECTION 1 IDENTIFICATION

#### Identificateur de produit

Nom du produit	Fiberlock Lag-Kote II White 6420
Synonymes	Pas Disponible
Autres moyens d'identification	Pas Disponible

#### Utilisation recommandée de la substance chimique et les restrictions sur l'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes :	Asbestos Encapsulant
--	----------------------

#### Nom, adresse et numéro de téléphone du fabricant du produit chimique, importateur et autre partie responsable

Nom commercial de l'entreprise	ICP Building Solutions Group (CAN)
Adresse	555 Bay St. North Hamilton, Ontario L8L 1H1 Canada
Téléphone	978-623-9980
Fax	Pas Disponible
Site Internet	www.icpgroup.com
Courriel	Pas Disponible

#### Numéros de téléphone d'urgence

Association / Organisation	Chemtel
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	1-800-255-3924
Autres numéros de téléphone d'urgence	1-813-248-0585

### SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification de la substance ou du mélange

NFPA 704 diamond



Note : Les numéros de catégories de danger de la classification du SGH dans la section 2 de ces FDS ne doivent pas être utilisés pour remplir le diamant NFPA 704.

Classification	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2A, Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie de danger 2, Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 3, Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, Cancérogénicité, catégories de danger 1A, Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1, Mutagénicité sur les cellules germinales, catégorie de danger 2, Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3
----------------	--

#### Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger	
--------------------------	--

MENTION D'AVERTISSEMENT **DANGER**

#### Déclaration(s) sur les risques

H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
------	--

Continued...

## Fiberlock Lag-Kote II White 6420

H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H350	Peut provoquer le cancer .
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques .
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Danger physique et risque pour la santé non classé ailleurs**

Sans Objet

**Déclarations de Sécurité: Général**

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.

**Déclarations de Sécurité: Prévention**

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P260	Ne pas respirer les brouillards / vapeurs / aérosols.

**Déclarations de Sécurité: Réponse**

P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P321	Traitement spécifique (voir les conseils sur cette étiquette).

**Déclarations de Sécurité: Stockage**

P405	Garder sous clef.
------	-------------------

**Déclarations de Sécurité: Élimination**

P501	Éliminer le contenu / récipient pour point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux autorisés conformément à toute réglementation locale
------	---

**SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****Substances**

Voir la section ci-dessous pour la composition des mélanges

**Mélanges**

Numéro CAS	%[poids]	Nom
57-55-6	1-5	<u>poly(oxyde de propène)</u>
1897-45-6	<1	<u>chlorothalonil</u>
124-68-5	.5-5	<u>2-amino-2-méthylpropanol</u>
13463-67-7	5-15	<u>anatase- (TiO2)</u>
1332-58-7	10-15	<u>Kaolin</u>
25265-77-4	.5-5	<u>acide-isobutyrique-monoester-avec-2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol</u>
1314-13-2	1-5	<u>calcines-concentrés-de-minéral-de-zinc</u>

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exacte (concentration) de la composition sont couverts par le secret de fabrication.

**SECTION 4 PREMIERS SECOURS****Description des premiers secours**

<b>Contact des yeux</b>	<p>Si ce produit entre en contact avec les yeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver avec de l'eau claire.</li> <li>▶ S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières hautes et basses.</li> <li>▶ Si la douleur persiste ou réapparaît, rechercher un avis médical.</li> <li>▶ Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.</li> </ul>
<b>Contact avec la peau</b>	<p>Si le produit entre en contact avec la peau:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses.</li> <li>▶ Laver les zones affectées à grand eau (et du savon si disponible).</li> <li>▶ Rechercher un avis médical dans le cas d'une irritation.</li> </ul>
<b>Inhalation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ En cas d'inhalation de fumées ou d'ingestion de produits de combustion : Déplacez-vous vers un endroit aéré.</li> <li>▶ En général, d'autres mesures ne sont pas nécessaires.</li> </ul>
<b>Ingestion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Rincez la bouche avec beaucoup d'eau.</li> <li>▶ Si l'irritation ou la gêne continuent, consultez un médecin.</li> </ul>

**Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter symptomatiquement.

## Fiberlock Lag-Kote II White 6420

## SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

## Moyens d'extinction

- ▶ Mousse.
- ▶ Poudre chimique sèche.

## Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Incompatibilité au feu	Eviter un contact avec les agents oxydants i.e. nitrates, acides oxydants, décolorants avec chlore, chlore de piscine etc. car un allumage peut survenir.
------------------------	---

## Équipement de protection spécial et précautions particulières pour les pompiers

Lutte Incendie	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Alerter les pompiers et leur indiquer l'endroit et la nature du risque.</li> <li>▶ Porter un vêtement de protection complet avec un appareil respiratoire.</li> </ul>
Risque D'Incendie/Explosion	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Combustible.</li> <li>▶ Faible risque si exposé à la chaleur ou à une flamme.</li> </ul> Les produits de combustion comprennent: dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ), d'autres produits de pyrolyse typiques de la combustion des matières organiques. Peut émettre des fumées toxiques. Peut émettre des fumées corrosives.

## SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

## Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

## Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 12

## Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Eclaboussures Mineures	Risque environnemental - contient des éclaboussures. <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Retirer toutes les sources d'allumage.</li> <li>▶ Nettoyer immédiatement toutes les éclaboussures.</li> </ul>
Eclaboussures Majeures	Risque environnemental - contient des éclaboussures. Risque modéré. <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Vider la zone de son personnel et se déplacer contre le vent.</li> </ul>

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

## SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

## Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Sure	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Evitez tout contact de la personne, même l'inhalation.</li> <li>▶ Mettez des vêtements de protection qui protègent lorsqu'il y a un risque d'exposition.</li> </ul> <b>NE PAS permettre des vêtements humidifiés par le produit de demeurer en contact avec la peau.</b>
Autres Données	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Conserver dans les containers d'origine.</li> <li>▶ Conserver les containers scellés.</li> </ul>

## Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Container adapté	Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite.
Incompatibilité de Stockage	Eviter une réaction avec des agents oxydants.

## SECTION 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

## Paramètres de contrôle

## VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (VLEP)

## DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
Canada - Ontario Limites d'exposition professionnelle	poly(oxyde de propène)	1,2-Propylene glycol	50 ppm / 155; 10 mg/m <sup>3</sup>	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	anatase- (TiO <sub>2</sub> )	Titanium dioxide	10 mg/m <sup>3</sup>	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV Basis: lower respiratory tract irritation
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	anatase- (TiO <sub>2</sub> )	Titanium dioxide	10 mg/m <sup>3</sup>	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	anatase- (TiO <sub>2</sub> )	Titanium dioxide	10 mg/m <sup>3</sup>	20 mg/m <sup>3</sup>	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	anatase- (TiO <sub>2</sub> )	Dioxyde de titane	10 mg/m <sup>3</sup>	20 mg/m <sup>3</sup>	Pas Disponible	Pas Disponible

## Fiberlock Lag-Kote II White 6420

Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle	anatase- (TiO2)	Pas Disponible	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: LRT irr
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	anatase- (TiO2)	Titanium dioxide	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	(N) - the 8-hour TWA listed in the Table is for the total dust. The substance also has an 8-hour TWA of 3 mg/m <sup>3</sup> for the respirable fraction.
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	anatase- (TiO2)	Titanium dioxide	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: LRT irr
Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)	anatase- (TiO2)	Titane, dioxyde de	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pt, Note 1: La norme correspond à la poussière ne contenant pas d'amiante et dont le pourcentage de silice cristalline est inférieur à 1%.
Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants	Kaolin	Kaolin	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	(See Table 11)
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	Kaolin	Kaolin	2 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV Basis: pneumoconiosis. Value is for particulate matter containing no asbestos and <1% crystalline silica.
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	Kaolin	Kaolin respirable	2 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	Kaolin	Kaolin (respirable fraction++)	2 mg/m3	4 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	Kaolin	Kaolin (fraction respirable)	2 mg/m3	4 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle	Kaolin	Pas Disponible	2 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: Pneumoconiosis
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	Kaolin	Kaolin, Respirable	2 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	(E) - the value is for particulate matter containing no asbestos and less than 1% crystalline silica.
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	Kaolin	Kaolin	2 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: Pneumoconiosis
Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)	Kaolin	Kaolin	5 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pr, Note 1: La norme correspond à la poussière ne contenant pas d'amiante et dont le pourcentage de silice cristalline est inférieur à 1%.
Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants	calcines,- concentrés-de-minerai-de-zinc	Zinc oxide fume	5 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants	calcines,- concentrés-de-minerai-de-zinc	Zinc oxide dust	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	(See Table 11)
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	calcines,- concentrés-de-minerai-de-zinc	Zinc oxide	2 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	TLV Basis: metal fume fever
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	calcines,- concentrés-de-minerai-de-zinc	Zinc oxide, respirable	2 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	calcines,- concentrés-de-minerai-de-zinc	Zinc oxide, fume and dust (respirable fraction++)	2 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	calcines,- concentrés-de-minerai-de-zinc	Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées autrement : Fraction respirable	3 mg/m3	6 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle	calcines,- concentrés-de-minerai-de-zinc	Pas Disponible	2 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	TLV® Basis: Metal fume fever
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	calcines,- concentrés-de-minerai-de-zinc	Zinc oxide, Respirable	2 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	calcines,- concentrés-de-minerai-de-zinc	Zinc oxide	2 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	TLV® Basis: Metal fume fever

## Fiberlock Lag-Kote II White 6420

Canada - Ontario Limites d'exposition professionnelle	calcines,- concentrés- de-minerai- de-zinc	Particles (Insoluble or Poorly Soluble) Not Otherwise Specified (PNOS)	10; 3 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Québec Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)	calcines,- concentrés- de-minerai- de-zinc	Zinc, oxyde de: Poussières	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pt, Note 1: La norme correspond à la poussière ne contenant pas d'amiante et dont le pourcentage de silice cristalline est inférieur à 1%.
Canada - Québec Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)	calcines,- concentrés- de-minerai- de-zinc	Zinc, oxyde de: Fumées	5 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible

## LIMITES D'URGENCE

Composant	Nom du produit	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
poly(oxyde de propène)	Polypropylene glycols	30 mg/m3	330 mg/m3	2,000 mg/m3
poly(oxyde de propène)	Propylene glycol; (1,2-Propanediol)	30 mg/m3	1,300 mg/m3	7,900 mg/m3
chlorothalonil	Chlorothalonil; (Tetrachloroisophthalonitrile)	0.13 mg/m3	1.4 mg/m3	8.6 mg/m3
2-amino-2-méthylpropanol	Isobutanol-2-amine	17 mg/m3	190 mg/m3	570 mg/m3
anatase- (TiO2)	Titanium oxide; (Titanium dioxide)	30 mg/m3	330 mg/m3	2,000 mg/m3
acide-isobutyrique,-monoester-avec-2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol	Trimethyl-1,3-pentanediol monoisobutyrate, 2,2,4-; (Texanol)	13 mg/m3	140 mg/m3	840 mg/m3
calcines,-concentrés-de-minerai-de-zinc	Zinc oxide	10 mg/m3	15 mg/m3	2,500 mg/m3


Composant	IDLH originale	IDLH révisé
poly(oxyde de propène)	Pas Disponible	Pas Disponible
chlorothalonil	Pas Disponible	Pas Disponible
2-amino-2-méthylpropanol	Pas Disponible	Pas Disponible
anatase- (TiO2)	5,000 mg/m3	Pas Disponible
Kaolin	Pas Disponible	Pas Disponible
acide-isobutyrique,-monoester-avec-2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol	Pas Disponible	Pas Disponible
calcines,-concentrés-de-minerai-de-zinc	500 mg/m3	Pas Disponible

## BANDING D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE

Composant	Note de la bande d'exposition professionnelle	Limite de bande d'exposition professionnelle
chlorothalonil	E	≤ 0.01 mg/m <sup>3</sup>
2-amino-2-méthylpropanol	E	≤ 0.01 mg/m <sup>3</sup>

**Notes:** bandes d'exposition professionnelle est un processus d'attribution des produits chimiques dans des catégories spécifiques ou des bandes à partir d'une puissance de la chimie et les résultats pour la santé associés à l'exposition. La sortie de ce procédé est une bande d'exposition professionnelle (CEO), ce qui correspond à une gamme de concentrations d'exposition qui sont attendus pour protéger la santé des travailleurs.

## Contrôles de l'exposition

<b>Contrôle d'ingénierie approprié</b>	Une ventilation locale d'évacuation est habituellement nécessaire. Si un risque d'exposition existe, il faut porter un respirateur approuvé.
<b>Protection Individuelle</b>	
<b>Protection des yeux/du visage.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté.</li> <li>▶ Masque chimique.</li> </ul>
<b>Protection de la peau</b>	Voir protection Main ci-dessous
<b>Protection des mains / pieds</b>	<p>Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC. Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique.</p> <p><b>NOTE:</b> Le produit peut provoquer une sensibilisation de la peau chez les individus prédisposés. Une attention doit être prise, quand la personne retire ses gants de protection et ses équipements de protection, afin d'éviter un possible contact avec la peau. Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Lorsque le produit chimique est une préparation de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit donc être contrôlée avant l'application.</p>
<b>Protection corporelle</b>	Voir Autre protection ci-dessous
<b>Autres protections</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Tenue complète.</li> <li>▶ Tablier en P.V.C.</li> </ul>

## Protection respiratoire

Filtre de type A de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

Les masques à cartouches ne doivent jamais être utilisés pour entrer en urgence dans une zone ou entrer dans des zones à concentration inconnue de vapeur ou de teneur en oxygène. Le porteur doit être averti de quitter immédiatement la zone contaminée en cas de détection d'une odeur à travers le respirateur. L'odeur peut indiquer que le masque ne

Continued...

## Fiberlock Lag-Kote II White 6420

fonctionne pas convenablement, que la concentration en vapeur est trop élevée ou que le masque n'est pas convenablement ajusté. En raison de ces contraintes, seule une utilisation restreinte des masques à cartouches est considérée comme appropriée.

## SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

## Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Text		
État Physique	liquide	Densité relative (Water = 1)	Pas Disponible
Odeur	Pas Disponible	Coefficient de partition n-octanol / eau	Pas Disponible
Seuil pour les odeurs	Pas Disponible	Température d'auto-allumage (°C)	Pas Disponible
pH (comme fourni)	8.5	Température de décomposition	Pas Disponible
Point de fusion / point de congélation (° C)	Pas Disponible	Viscosité (cSt)	Pas Disponible
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)	Pas Disponible	Poids Moléculaire (g/mol)	Pas Disponible
Point d'éclair (°C)	Pas Disponible	goût	Pas Disponible
Taux d'évaporation	Pas Disponible	Propriétés explosives	Pas Disponible
Inflammabilité	Pas Disponible	Propriétés oxydantes	Pas Disponible
Limite supérieure d'explosivité	Pas Disponible	La tension de surface (dyn/cm or mN/m)	Pas Disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	Pas Disponible	Composé volatile (%vol)	Pas Disponible
Pression de vapeur (kPa)	Pas Disponible	Groupe du Gaz	Pas Disponible
hydrosolubilité	Immiscible	pH en solution (1%)	Pas Disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	Pas Disponible	VOC g/L	Pas Disponible

## SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Voir section 7
Stabilité chimique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Présence de matériaux incompatibles.</li> <li>▶ Le produit est considéré stable.</li> </ul>
Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7
Conditions à éviter	Voir section 7
Matières incompatibles	Voir section 7
Produits de décomposition dangereux	Voir Section 5

## SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

## Informations sur les effets toxicologiques

Inhalé	Le produit n'est pas censé produire des effets négatifs sur la santé ni des irritations du système respiratoire (tels que classifiées par les directives CE se basant sur des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert de conserver les expositions à un minimum et que des mesures de contrôle adaptées soient mises en place lors d'une pratique professionnelle.				
Ingestion	Le produit <b>N'A PAS ETE</b> classifié sous les directives CE ou sous un autre système de classification comme 'nocif par ingestion'. Ceci est dû au manque de preuves corroborantes chez les animaux et les humains.				
Contact avec la peau	<p>Ce produit à la capacité de provoquer une inflammation au contact de la peau chez certaines personnes.</p> <p>Le produit peut accentuer toute condition dermite pré-existante.</p> <p>Un contact de la peau n'est pas connu pour avoir des effets nocifs sur la santé (classifié comme tel par la directive CE); le produit peut néanmoins produire des dommages sur la santé après une entrée par des blessures, des lésions ou des abrasions.</p> <p>Le coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit.</p> <p>Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés.</p>				
Yeux	Le produit à la capacité de provoquer une irritation des yeux et des dommages chez certaines personnes.				
Chronique	<p>Sur la base de données épidémiologiques, il a été conclu qu'une inhalation prolongée du produit, dans un environnement de travail, peut produire un cancer chez les humains.</p> <p>Des preuves importantes existent qui montrent que la substance peut engendrer des effets mutagènes irréversibles mais non mortel à la suite d'une unique exposition.</p> <p>Selon des expériences, le contact de la peau avec le matériel peut soit induire une réaction de sensibilisation chez un certain nombre d'individus et/ou engendrer une réaction positive sur les animaux de laboratoire.</p> <p>Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.</p> <p>Un dommage important (perturbation fonctionnelle évidente ou changement morphologique qui peuvent avoir une signification toxicologique) est vraisemblablement provoqué par une exposition prolongée ou répétée. Comme règle, le produit crée, ou contient une substance qui produit des lésions importantes.</p>				
Fiberlock Lag-Kote II White 6420	<table border="0"> <tr> <td style="border: none;">TOXICITÉ</td> <td style="border: none;">IRRITATION</td> </tr> <tr> <td style="border: none;">Pas Disponible</td> <td style="border: none;">Pas Disponible</td> </tr> </table>	TOXICITÉ	IRRITATION	Pas Disponible	Pas Disponible
TOXICITÉ	IRRITATION				
Pas Disponible	Pas Disponible				

## Fiberlock Lag-Kote II White 6420

<b>poly(oxyde de propène)</b>	<b>TOXICITÉ</b>	<b>IRRITATION</b>
	Dermique (lapin) LD50: 11890 mg/kg <sup>[2]</sup>	Eye (rabbit): 100 mg - mild
	Inhalatoire (rat) LC50: >44.9 mg/l/4h <sup>[2]</sup>	Eye (rabbit): 500 mg/24h - mild
	Orale (rat) LD 50: 20000 mg/kg <sup>[2]</sup>	Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) <sup>[1]</sup>
		Skin(human):104 mg/3d Intermit Mod Skin(human):500 mg/7days mild Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant) <sup>[1]</sup>
<b>chlorothalonil</b>	<b>TOXICITÉ</b>	<b>IRRITATION</b>
	Dermique (rat) LD50: >2500 mg/kg <sup>[2]</sup>	Pas Disponible
	Inhalatoire (rat) LC50: 0.0775 mg/l/1h <sup>[2]</sup>	
	Orale (rat) LD 50: >5000 mg/kg <sup>[2]</sup>	
<b>2-amino-2-méthylpropanol</b>	<b>TOXICITÉ</b>	<b>IRRITATION</b>
	Dermique (lapin) LD50: >2000 mg/kg <sup>[2]</sup>	Pas Disponible
	Orale (rat) LD 50: 2900 mg/kg <sup>[2]</sup>	
<b>anatase- (TiO2)</b>	<b>TOXICITÉ</b>	<b>IRRITATION</b>
	Dermique (hamster) LD50: >=10000 mg/kg <sup>[2]</sup>	Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) <sup>[1]</sup>
	Orale (rat) LD 50: >2000 mg/kg <sup>[1]</sup>	Skin (human): 0.3 mg /3D (int)-mild * Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant) <sup>[1]</sup>
<b>Kaolin</b>	<b>TOXICITÉ</b>	<b>IRRITATION</b>
	Pas Disponible	Pas Disponible
<b>acide-isobutyrique,-monoester-avec-2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol</b>	<b>TOXICITÉ</b>	<b>IRRITATION</b>
	Dermique (lapin) LD50: >15200 mg/kg <sup>[2]</sup>	Eyes - Moderate irritant *
	Inhalatoire (rat) LC50: >5.325 mg/l/6h <sup>[2]</sup>	Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) <sup>[1]</sup>
	Orale (rat) LD 50: 3200 mg/kg <sup>[2]</sup>	Skin - Slight irritant * Skin (rabbit): mild *** Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant) <sup>[1]</sup>
<b>calcines,-concentrés-de-minerai-de-zinc</b>	<b>TOXICITÉ</b>	<b>IRRITATION</b>
	Dermique (rat) LD50: >2000 mg/kg <sup>[1]</sup>	Eye (rabbit) : 500 mg/24 h - mild
	Inhalatoire (rat) LC50: >1.79 mg/l4 h <sup>[1]</sup>	Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) <sup>[1]</sup>
	Orale (rat) LD 50: >5000 mg/kg <sup>[2]</sup>	Skin (rabbit) : 500 mg/24 h- mild Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant) <sup>[1]</sup>
<b>Légende:</b>	1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de ... Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques	

<b>ANATASE- (TiO2)</b>	Le produit peut produire une irritation modérée des yeux aboutissant à une inflammation. Une exposition prolongée ou répétée aux irritants peut produire des conjonctivites.
<b>ACIDE-ISOBUTYRIQUE,-MONOESTER-AVEC-2,2,4-TRIMÉTHYLPENTANE-1,3-DIOL</b>	Le produit peut être irritant pour les yeux, un contact prolongé causant une inflammation. Une exposition prolongée ou répétée aux irritants peut produire des conjonctivites.
<b>Fiberlock Lag-Kote II White 6420 &amp; ANATASE- (TiO2)</b>	Une exposition au produit peut engendrer un risque possible d'effets irréversibles. Le produit peut provoquer des effets mutagènes chez l'homme.
<b>Fiberlock Lag-Kote II White 6420 &amp; CHLOROTHALONIL</b>	Les allergies de contact se manifestent rapidement sous forme d'eczéma, ou moins fréquemment sous forme d'urticaires ou d'œdème de Quincke. La pathogenèse des eczémas de contact comprends une réaction de cellules médiatrices immunisées (T lymphocytes) du type retardé.
<b>POLY(OXYDE DE PROPÈNE) &amp; ANATASE- (TiO2) &amp; ACIDE-ISOBUTYRIQUE,-MONOESTER-AVEC-2,2,4-TRIMÉTHYLPENTANE-1,3-DIOL &amp; CALCINES,-CONCENTRÉS-DE-MINERAI-DE-ZINC</b>	Le produit peut causer une irritation de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écaillés et un épaississement de la peau.
<b>CHLOROTHALONIL &amp; ANATASE- (TiO2)</b>	Les symptômes de type asthmatique peuvent se prolonger pendant des mois, voire des années, même après la fin de l'exposition au produit. Cela peut être dû à un antécédent non-allergique désigné comme le syndrome de dysfonctionnement réactif des voies aériennes qui peut faire son apparition suite à une exposition à des composés hautement irritants présents en concentrations élevées. Les principaux critères qui permettent de diagnostiquer ce syndrome sont notamment l'absence d'antécédent respiratoire chez un individu non atopique, accompagnée d'une survenue soudaine de symptômes de type asthmatique persistants quelques minutes ou quelques heures après une exposition avérée au produit irritant. AVERTISSEMENT : Cette substance a été classée par l'IARC comme appartenant au Groupe 2B : Possible cancérigène pour les humains.

## Fiberlock Lag-Kote II White 6420

<b>ANATASE- (TiO2) &amp; KAOLIN</b>	Aucune donnée toxicologique Méthode aiguë identifiée dans la littérature.			
toxicité aiguë	✗		Cancérogénicité	✓
Irritation / corrosion	✓		reproducteur	✗
Lésions oculaires graves / irritation	✓		STOT - exposition unique	✗
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	✓		STOT - exposition répétée	✓
Mutagenéité	✓		risque d'aspiration	✗

Légende: ✗ – Les données pas disponibles ou ne remplissent pas les critères de classification  
 ✓ – Données nécessaires à la classification disponibles

## SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

## Toxicité

Fiberlock Lag-Kote II White 6420	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	Pas Disponible	Pas Disponible		Pas Disponible	Pas Disponible
poly(oxyde de propène)	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	LC50	96	Poisson	>10-mg/L	2
	EC50	48	crustacés	43-500mg/L	2
	EC50	96	Pas Disponible	19-mg/L	2
NOEC	168	Poisson	11-530mg/L	2	
chlorothalonil	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	LC50	96	Poisson	0.0076mg/L	4
	EC50	48	crustacés	0.0066475mg/L	4
	EC50	72	Pas Disponible	0.0068mg/L	4
	BCF	336	Pas Disponible	0.02mg/L	4
NOEC	240	crustacés	0.0003mg/L	4	
2-amino-2-méthylpropanol	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	LC50	96	Poisson	=100mg/L	1
	EC50	48	crustacés	=193mg/L	1
	EC50	96	Pas Disponible	52.872mg/L	3
NOEC	48	crustacés	100mg/L	2	
anatase- (TiO2)	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	LC50	96	Poisson	>1-mg/L	2
	EC50	48	crustacés	>1-mg/L	2
	EC50	72	Pas Disponible	5.83mg/L	4
NOEC	336	Poisson	0.089mg/L	4	
Kaolin	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
acide-isobutyrique,-monoester-avec-2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	LC50	96	Poisson	9.552mg/L	3
	EC50	48	crustacés	>19mg/L	2
	EC50	96	Pas Disponible	0.789mg/L	3
NOEC	72	Pas Disponible	2mg/L	2	
calcines,-concentrés-de-minerai-de-zinc	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	LC50	96	Poisson	0.001-0.58mg/L	2
	EC50	48	crustacés	0.001-0.014mg/L	2
	EC50	72	Pas Disponible	0.037mg/L	2
	BCF	336	Poisson	4376.673mg/L	4
NOEC	72	Pas Disponible	0.00008138mg/L	2	

Légende: Extrait de 1. Données de toxicité de IUCLID 2. Substances enregistrées par ECHA en Europe - informations écotoxicologiques - Toxicité aquatique 3. EPIWIN Suite V3.12 (QSAR) - Données de toxicité aquatique (estimées) 4. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis- Données de toxicité aquatique 5. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 7. METI (Japon) - Données de bioconcentration



## Fiberlock Lag-Kote II White 6420

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

NE PAS PERMETTRE au produit d'entrer en contact avec les eaux de surface ou les zones intertidales en-dessous de la moyenne de la marée supérieure. Ne pas contaminer l'eau durant le nettoyage ou l'élimination de l'équipement de nettoyage.

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

## Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance: Eau/Sol	Persistance: Air
poly(oxyde de propène)	BAS	BAS
chlorothalonil	HAUT	HAUT
2-amino-2-méthylpropanol	BAS	BAS
anatase- (TiO2)	HAUT	HAUT
acide-isobutyrique,-monoester-avec-2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol	BAS	BAS

## Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
poly(oxyde de propène)	BAS (BCF = 1)
chlorothalonil	BAS (BCF = 125)
2-amino-2-méthylpropanol	BAS (BCF = 330)
anatase- (TiO2)	BAS (BCF = 10)
acide-isobutyrique,-monoester-avec-2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol	BAS (LogKOW = 2.9966)
calcines,-concentrés-de-minerai-de-zinc	BAS (BCF = 217)

## Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
poly(oxyde de propène)	HAUT (KOC = 1)
chlorothalonil	BAS (KOC = 2392)
2-amino-2-méthylpropanol	MOYEN (KOC = 2.196)
anatase- (TiO2)	BAS (KOC = 23.74)
acide-isobutyrique,-monoester-avec-2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol	BAS (KOC = 22.28)

## SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

## Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit / emballage	<p>Percer les containers afin de prévenir une ré-utilisation.</p> <p>Les législations concernant les exigences pour l'élimination des déchets peuvent être différentes suivant les pays, régions ou/ou territoires.</p> <p>Chaque utilisateur doit se conformer aux lois régissant la zone où il se trouve.</p> <p>NE PAS permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau.</p> <p>Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Recycler autant que possible ou consulter le fabricant pour les options de recyclages.</li> <li>▶ Consulter l'Autorité de régulation des décharges pour un traitement.</li> </ul>
------------------------------------	--

## SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

## Étiquettes nécessaires

Polluant marin	aucun
----------------	-------

Transport terrestre (TDG): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport maritime (IMDG-Code / GGVSee): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans Objet

## SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

## Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés

POLY(OXYDE DE PROPÈNE) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

Continued...

## Fiberlock Lag-Kote II White 6420

Canada - Ontario Limites d'exposition professionnelle	OMI MARPOL (Annexe II) - Liste des Substances Liquides Nocives Transportées en Vrac
Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS	OMI MARPOL 73/78 (annexe II) - Liste des autres substances liquides
Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)	OMI Recueil IBC Chapitre 17: Résumé des exigences minimales
GESAMP / EHS Liste composite - profils de risque du GESAMP	OMI Recueil IBC Chapitre 18: Liste des produits auxquels le code ne s'applique pas
OMI catégorisation provisoire des substances liquides - Liste 3: (Commerce-nommé) des mélanges contenant au moins 99% en poids de composants déjà évalués par l'OMI, présentant des risques de sécurité	Service Canada Indice toxicologiques - Système d'information sur les matières dangereuses - SIMDUT GHS (anglais)

**CHLOROTHALONIL EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS**

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC	Canada Transport Des Marchandises Dangereuses - Annexe 3
Association du Transport Aérien International (IATA) transport des Marchandises Dangereuses	Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) - Agents classés par les monographies du CIRC - Groupe 2B: Peut-être cancérigène pour l'homme
Canada - Saskatchewan Règlement sur la santé et la sécurité au travail - désignées substances chimiques	Code maritime international des marchandises dangereuses Exigences (Code IMDG)
Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS	Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants
Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)	Règlement type de recommandations des Nations Unies sur le transport des marchandises dangereuses
Canada Transport Des Marchandises Dangereuses - Annexe 1	

**2-AMINO-2-MÉTHYLPROPANOL EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS**

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS	OMI MARPOL (Annexe II) - Liste des Substances Liquides Nocives Transportées en Vrac
Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)	OMI Recueil IBC Chapitre 17: Résumé des exigences minimales
GESAMP / EHS Liste composite - profils de risque du GESAMP	Service Canada Indice toxicologiques - Système d'information sur les matières dangereuses - SIMDUT GHS (anglais)

**ANATASE- (TiO2) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS**

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC	Canada Non Liste Intérieure des Substances (LIS)
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) - Agents classés par les monographies du CIRC - Groupe 2B: Peut-être cancérigène pour l'homme
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	GESAMP / EHS Liste composite - profils de risque du GESAMP
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	Liste internationale OMS de la limite proposée d'exposition professionnelle (VLEP) Les valeurs pour les nanomatériaux manufacturés (MNMS)
Canada - Limites d'exposition professionnelle des Territoires du Nord-Ouest	OMI MARPOL (Annexe II) - Liste des Substances Liquides Nocives Transportées en Vrac
Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle	OMI Recueil IBC Chapitre 17: Résumé des exigences minimales
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	Service Canada Indice toxicologiques - Système d'information sur les matières dangereuses - SIMDUT GHS (anglais)
Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS	Valeurs d'exposition admissibles Canada-Québec pour les contaminants en suspension dans l'air
Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)	

**KAOLIN EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS**

Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	GESAMP / EHS Liste composite - profils de risque du GESAMP
Canada - Limites d'exposition professionnelle des Territoires du Nord-Ouest	Liste internationale OMS de la limite proposée d'exposition professionnelle (VLEP) Les valeurs pour les nanomatériaux manufacturés (MNMS)
Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle	OMI Recueil IBC Chapitre 18: Liste des produits auxquels le code ne s'applique pas
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	Service Canada Indice toxicologiques - Système d'information sur les matières dangereuses - SIMDUT GHS (anglais)
Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants	Valeurs d'exposition admissibles Canada-Québec pour les contaminants en suspension dans l'air

**ACIDE-ISOBUTYRIQUE,-MONOESTER-AVEC-2,2,4-TRIMÉTHYLPENTANE-1,3-DIOL EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS**

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS	OMI MARPOL (Annexe II) - Liste des Substances Liquides Nocives Transportées en Vrac
Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)	OMI Recueil IBC Chapitre 17: Résumé des exigences minimales
GESAMP / EHS Liste composite - profils de risque du GESAMP	Service Canada Indice toxicologiques - Système d'information sur les matières dangereuses - SIMDUT GHS (anglais)

**CALCINES,-CONCENTRÉS-DE-MINÉRAI-DE-ZINC EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS**

Association du Transport Aérien International (IATA) transport des Marchandises Dangereuses	Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	Canada Non Liste Intérieure des Substances (LIS)
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	Canada Transport Des Marchandises Dangereuses - Annexe 1
Canada - Limites d'exposition professionnelle des Territoires du Nord-Ouest	Canada Transport Des Marchandises Dangereuses - Annexe 3
Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle	Code maritime international des marchandises dangereuses Exigences (Code IMDG)
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	Règlement type de recommandations des Nations Unies sur le transport des marchandises dangereuses
Canada - Ontario Limites d'exposition professionnelle	Service Canada Indice toxicologiques - Système d'information sur les matières dangereuses - SIMDUT GHS (anglais)
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	Valeurs d'exposition admissibles Canada-Québec pour les contaminants en suspension dans l'air
Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants	

**état de l'inventaire national**

Inventaire national	Statut
Australie - AICS	Oui

## Fiberlock Lag-Kote II White 6420

Canada - DSL	Oui
Canada - NDSL	Non (chlorothalonil; 2-amino-2-méthylpropanol; Kaolin; poly(oxyde de propène); acide-isobutyrique,-monoester-avec-2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol)
Chine - IECSC	Oui
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Oui
Japon - ENCS	Non (Kaolin)
Corée - KECI	Oui
New Zealand - NZIoC	Oui
Philippines - PICCS	Oui
É.-U.A. - TSCA	Oui
Taiwan - TCSI	Oui
Mexico - INSQ	Oui
Vietnam - NCI	Oui
Russie - ARIPS	Non (chlorothalonil)
<b>Légende:</b>	<i>Oui = Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire Non = Un ou plusieurs des ingrédients énumérés ci-CAS ne sont pas sur l'inventaire et ne sont pas exempts d'(voir ingrédients spécifiques entre parenthèses)</i>

## SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

<b>date de révision</b>	01/22/2020
<b>date initiale</b>	08/30/2017

## Résumé de la version SDS

Version	Date de revision	Sections mises à jour
7.10.1.1.1	01/22/2020	la santé aiguë (oeil), la santé aiguë (la peau), la santé aiguë (avaler), Santé chronique, Classification, Disposition, écologique, Norme d'exposition, Pompier (média d'extinction), Pompier (incendie / risque d'explosion), Pompier (lutte contre l'incendie), Pompier (incompatibilité incendie), premiers soins (oeil), procédure de traitement, Ingrédients, Protection individuelle (respirateurs), Déversements (major), Déversement (mineur), stockage (incompatibilité de stockage), stockage (exigence de stockage), stockage (récipient approprié), informations sur les fournisseurs

## autres informations

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par le comité de classification de Chemwatch à l'aide de références littéraires.

La fiche technique santé-sécurité (SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres.

## Définitions et abréviations

PC—TWA : Concentration autorisée - moyenne pondérée dans le temps  
 PC-STEL : Concentration autorisée - Limite d'exposition à court terme  
 IARC : Centre international de recherche sur le cancer  
 ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes gouvernementaux  
 STEL : Limite d'exposition à court terme  
 TEEL : Limites d'exposition d'urgence temporaire  
 IDLH : Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé  
 FSO : Facteur de sécurité olfactive  
 DSENO : Dose sans effet nocif observé  
 DMENO : Dose minimale avec effet nocif observé  
 TLV : Valeur limite seuil  
 LOD : Limite de détection  
 OTV : Valeur de seuil olfactif  
 FBC : Facteurs de bioconcentration  
 IBE : Indice biologique d'exposition

Alimenté par AuthorITe, de Chemwatch.